



## Foire aux questions

6<sup>e</sup> édition

### Qui peut participer au tirage ?

- **Toute personne âgée de 18 ans et plus**, dont le prénom, le nom et l'adresse municipale seront inscrits sur le coupon de participation. Les billets doivent avoir été achetés sur le territoire de la province de Québec. Pour l'achat de billets en ligne, les paramètres de géolocalisation de votre navigateur permettront de confirmer que vous êtes au Québec. Il est possible d'acheter plusieurs billets en ligne (envoyés par courriel) ainsi qu'en version papier (disponibles chez plusieurs de nos partenaires).
- **Un groupe** peut également se procurer un billet de tirage, pourvu que le nom de chacune des personnes qui ont acheté le billet figure sur le coupon de participation. Si l'espace est insuffisant, il suffit de nommer un représentant du groupe, puis de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XXXXXX appartient au groupe représenté par (nom du représentant). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.
- **Une entreprise** peut se procurer un billet de tirage. À noter que c'est l'entreprise qui sera déclarée gagnante du prix, si le billet est tiré. Si l'entreprise est un regroupement d'employés, il est important de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe ou individus représentés par (nom de l'entreprise). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe et celles-ci doivent le signer.
- **L'offrir en cadeau** : il est possible d'offrir un billet de tirage en cadeau à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidente du Québec. Pour qu'elle soit éligible, vous devrez inscrire son nom, son adresse municipale et ses coordonnées sur le billet. Vous pouvez aussi les acheter à votre nom et les offrir ensuite. Dans ce cas, il est important de rédiger un document stipulant que le billet portant le numéro XXXXXX appartient à « X » et lui a été remis en cadeau. Même si vous êtes nommé comme étant gagnant d'un prix, la personne à qui le billet appartient sera légalement en mesure de réclamer le prix en son nom, selon les modalités du tirage.
- **Personnes non éligibles au tirage** : Les personnes âgées de moins de 18 ans ; Les employés d'Opération Enfant Soleil et les personnes demeurant à la même adresse municipale qu'eux.

## Où et quand peut-on acheter des billets ?

### • Auprès des partenaires du réseau de vente officiel :



Du 10 octobre 2024  
au 27 janvier 2025



Du 10 octobre 2024  
au 17 janvier 2025



Du 10 octobre 2024  
au 2 mars 2025



Du 1<sup>er</sup> novembre 2024  
au 12 janvier 2025

W O M A N C E

Du 10 octobre 2024  
au 10 février 2025

- En ligne, au [passeportdereve.ca](http://passeportdereve.ca), du 10 octobre 2024 au 3 mars 2025 ;
- Au siège social d'Opération Enfant Soleil du 10 octobre 2024 au 3 mars 2025 ;
- D'autres partenaires autorisés par Opération Enfant Soleil vendent également des billets papier et en ligne durant cette même période.

Aucune limite de participation ne s'applique pour ce tirage.

Vos numéros de billets achetés en ligne, accompagnés des coupons-rabais imprimables, vous seront envoyés électroniquement, par courriel. Aucun billet ne sera imprimé et envoyé par la poste. Ce courriel ne contiendra pas de billet à imprimer, seulement des numéros pour le tirage et aucun billet physique ne pourra être imprimé et envoyé par la poste lorsqu'acheté en ligne. Il est important de vérifier votre boîte courriels indésirables si celui-ci ne s'affiche pas dans votre boîte de réception

## Quelle est la quantité de billets à vendre ?

Un total de 159 000 billets, numérotés de 000001 à 159 000 sont disponibles. Le coût unitaire du billet est de 10 \$ chacun ou, de, 15 billets pour 100 \$ et 50 billets pour 250 \$, ces deux dernières offres sont disponibles en quantité limitée et en ligne seulement.

## Quand le tirage aura-t-il lieu ?

Le tirage aura lieu le 20 mars 2025, entre 11 h et 13 h, au siège social d'Opération Enfant Soleil situé au 450, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 10, Québec (Québec) G2E 6H5. Une vidéo du tirage sera publiée dans la journée sur la page Facebook d'Opération Enfant Soleil.

## Puis-je avoir un remboursement ?

L'achat de billet(s) de tirage est non remboursable.

## Puis-je avoir un reçu de charité pour mon achat de billets ?

Malheureusement, aucun reçu n'est délivré pour l'achat de billets de tirage. Cet achat ne constitue pas un don pur au sens de la réglementation à laquelle les organismes sans but lucratif sont soumis, puisque vous retirez un bénéfice de votre achat, soit la chance de gagner un prix.

## Quelle est la somme remise à Opération Enfant Soleil pour chaque billet vendu ?

Le montant de la vente de billets est entièrement remis à Opération Enfant Soleil. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur l'appui de généreux partenaires qui nous permettent de réduire le coût d'opération d'un tel projet à son minimum.

## J'ai perdu mon billet, que faire ?

Nous identifions le gagnant grâce à deux pièces d'identité qui confirment son nom et ses coordonnées, inscrits sur le coupon de participation ou le formulaire électronique dûment rempli lors de son achat. La perte de votre billet n'est pas un problème, que ce soit papier ou en ligne. Cependant, si vous avez déménagé entre le moment de l'achat de votre billet et le tirage, et que vous gagnez un prix, vous devrez avoir une pièce d'identité confirmant l'adresse sur le billet pour réclamer votre prix.

## Si les prix ne sont pas réclamés après le 20 avril 2025, qu'advient-il ?

Dans le cas où des prix ne seraient pas réclamés après le 20 avril 2025, les prix seront réutilisés dans le cadre d'autres activités de collecte de fonds d'Opération Enfant Soleil.

## Quels sont les coupons-rabais ?

- 15 % de réduction sur les vols réguliers d'Air Canada en Amérique du Nord, au Mexique et dans les Antilles (code échangeable en ligne).
- 500 points Familiprix (5 \$ de récompense) à l'achat de 40 \$ ou plus.
- 100 \$ de rabais sur tout achat de 1000 \$ et plus avant taxes sur le prix régulier chez Flordeco (coupon à présenter en format papier).
- 10 % de rabais additionnel pour les nouveaux membres Tuango (code échangeable en ligne).
- 15 % de rabais sur les articles à prix régulier chez Womance (code échangeable en ligne).

Une seule série de coupons est émise à l'achat d'un billet à 100 \$ pour 15 chances de gagner et pour un billet à 250 \$ pour 50 chances de gagner.

# Billet en ligne (format électronique)

## Je n'arrive pas à acheter mon billet en ligne ?

- Il est essentiel de permettre la géolocalisation de votre navigateur afin de valider que vous êtes bien sur le territoire de la province de Québec au moment de faire l'achat de votre billet.
- Vous devez avoir coché les deux cases conditionnelles à l'achat sur la page du panier d'achat avant de passer à la page transactionnelle.
- Au besoin, communiquez avec Opération Enfant Soleil pour de l'assistance : [tirages@operationenfantsoleil.ca](mailto:tirages@operationenfantsoleil.ca) ou 1 877-683-2325.

## Comment s'assurer que mon billet en ligne a bien été complété ?

- Dans les 24 heures qui suivent votre achat de billet, vous recevrez un courriel comprenant le ou les numéros à 6 chiffres de vos billets de tirage, ainsi qu'une série de coupons-rabais.
- Un coupon de participation pour chaque billet acheté est automatiquement ajouté au baril de tirage.

## De quelle manière vais-je recevoir mes billets achetés en ligne ?

- Seulement les numéros de billets achetés en ligne seront acheminés par courriel. Il n'y aura pas de billet sous forme d'infographie joint au courriel. Assurez-vous d'avoir une adresse courriel valide avant de faire l'achat et de l'inscrire correctement. Vous recevrez un courriel au plus tard 24 heures après votre achat.
- Lorsque vous achetez l'offre de 15 billets pour 100 \$ ou celle de 50 billets pour 250 \$, vous recevrez un courriel contenant les 15 ou 50 numéros de billets à 6 chiffres selon l'offre achetée.
- Si vous achetez vos billets au panier d'achat d'un de nos partenaires, via son site transactionnel, prévoyez **7 à 10 jours de délai** pour recevoir vos numéros de billets par courriel.
- À noter qu'une seule série de coupons-rabais vous sera acheminée par courriel avec votre achat de billets en ligne, même si plusieurs billets ont été achetés. Les coupons sont échangeables en ligne grâce à un code promotionnel applicable, à l'exception de celui offert par Flordeco et Familiprix, qui doit être imprimé et présenté en magasin pour obtenir la réduction.

## J'ai acheté un billet en ligne et je ne l'ai pas reçu après 24 h, que faire ?

Jetez d'abord un coup d'œil aux courriels indésirables. Si les billets ne s'y trouvent pas, écrire à [tirages@operationenfantsoleil.ca](mailto:tirages@operationenfantsoleil.ca) en mentionnant le prénom, le nom et l'adresse courriel du détenteur du billet. Notre équipe retournera le billet électroniquement.

## Dois-je imprimer mon billet et mes coupons-rabais ?

Pour bénéficier des coupons-rabais qui sont échangeables en magasin, vous devrez présenter la version imprimée. Aucun magasin n'acceptera la version électronique présentée sur téléphone ou appareil mobile. Les coupons offerts par Air Canada, Tuango et Womance sont échangeables en ligne à l'aide d'un code promotionnel.